



LES CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

ARRETE DU MAIRE

**Autorisation de voirie: sécurisation des captages d'eau potable, Armancette.
Entreprise MABBOUX**

ARD2023-091

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants,

VU le Code de la route,

VU le Code de la voirie routière,

VU la demande de l'Entreprise MABBOUX en date du 21/08/2023,

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux sur les captages d'eau d'Armancette

Considérant que pour permettre l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des usagers,

ARRETE

Article 1^{er} : l'entreprise **MABBOUX**, ayant son siège 1921 route nationale, 74120 MEGEVE est autorisée à effectuer des travaux au départ du haut de la Frasse, vers les réservoirs , secteur Armancette . Nature des travaux :Sécurisation des captage d'eau potable. **Début des travaux le lundi 28 aout 2023 et jusqu'au vendredi premier décembre 2023 inclus ; durée, 14 semaines.**

Article 2 : L'entreprise susnommée prendra toutes dispositions pour assurer la signalisation permanente de l'occupation du domaine public.

Article 3 : La circulation piétonne et auto seront interdites dans ce secteur.
Le parking en haut de la Frasse, à gauche, sera une zone de stockage des matériaux.

Article 4 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dérogée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 5 : Dès la fin des travaux, l'entreprise devra réparer à ses frais, tous dommages éventuels causés au domaine public. **Un état des lieux avant travaux** a été établi avec une planche photos pour répertorier les renvois d'eau ainsi que l'état du chemin.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de l'Entreprise MABBOUX,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- Monsieur le Chef du CPI des Contamines,
- Monsieur le Brigadier de Police municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques.

Et sera affichée à la porte de la Mairie.

**Fait aux CONTAMINES-MONTJOIE,
Le 24/08/ 2023.**

**Le Maire,
François Barbier**

